
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 juin 2018 à 19 h
Maison du citoyen
située au 12090, rue Notre-Dame Est,
salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Charles-Hervé AKA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Dany Barbeau/avocate, directrice d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 19 h.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs et employés de l'arrondissement.

La mairesse fait le bilan de la mise à l'essai du projet de la Navette fluviale entre le Vieux-Port de Montréal et le Vieux-Pointe-aux-Trembles. L'objectif était de vérifier l'intérêt de ce type de transport pour les usagers. À l'issue de cette mise à l'essai, des données seront récoltées aux fins d'analyse. À cet effet, les citoyens sont conviés à remplir un sondage sur le site Web de l'arrondissement pendant encore deux semaines.

Elle informe les citoyens de la reprise des diverses traversées et navettes sur les plans d'eau qui ceinturent l'arrondissement. Elle invite les citoyens à profiter de ces diverses activités.

En outre, elle convie les citoyens à la marche de la mairesse (6 km) qui se déroulera le 10 juin prochain à partir de 9 h dans le secteur des marais du Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies.

De plus, elle informe les citoyens du début des activités du marché public sur la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles du 30 juin au 15 septembre 2018, tous les samedis de 10 h à 16 h 30, avec beaucoup d'activités.

Aussi, la mairesse souligne le projet participatif « Repensons nos parcs », qui se veut un appel d'idée auprès des citoyens. Ces derniers sont appelés à soumettre un projet à l'arrondissement qui pourrait être accepté et sera ensuite réalisé. Elle remercie madame la conseillère Décarie pour son implication.

Enfin, elle invite les citoyens à voter pour la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles comme lieu patrimonial 2019 dans le cadre d'un concours. Dix lieux sont soumis au vote populaire pour déterminer l'emplacement de la journée du patrimoine en fête du printemps 2019. Les citoyens trouveront sur le site Web les informations nécessaires au vote.

CA18 30 06 0162

ADOPTION - ORDRE DU JOUR - SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

1. De modifier l'ordre du jour afin de reporter le point 40.09 à la prochaine séance ordinaire.
2. D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

10.02

CA18 30 06 0163

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE - 01 MAI 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} mai 2018.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Deux questions sur la politique de traitement des chats errants dans l'arrondissement
 - Une question sur l'émondage et l'entretien des arbres par l'arrondissement
 - Une question sur la circulation des poids lourds sur le boulevard Perras
 - Une question sur la circulation à la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles
 - Un commentaire sur le projet de navette fluviale
 - Une question sur la dérogation mineure pour le 10015 Sylvain-Gameau
 - Une question concernant les barbelés installés près du belvédère et à propos des travaux sur la rue Notre-Dame
 - Deux questions concernant les travaux au parc à chiens près de l'École secondaire de Pointe-aux-Trembles.
 - Une question concernant une entrée charretière au 99, 31^e Avenue
 - Une question concernant le transport en commun dans l'Est et à propos de la formule E.
 - Une question relative aux travaux sur le boulevard Gouin proche de la 132^e Avenue.
-

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel informe les citoyens que la programmation des activités dans les parcs est maintenant disponible et où se retrouvent toutes les activités disponibles dans chaque parc. Cette année, quatre (4) boîtes prêtes à bouger qui contiennent du matériel prêt à utiliser seront mises à disposition pour permettre aux citoyens de faire de l'activité physique dans les parcs. Enfin, une équipe de surveillance sera sur place dans les parcs pour s'assurer du bon déroulement des activités. Les citoyens sont donc invités à s'approprier ce guide des activités conçu pour eux afin qu'ils puissent en profiter durant toute la période estivale.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà informe les citoyens de la mise en chantier par la STM de la voie réservée Bus-vélo-taxi, d'une longueur de 12 km, sur le boulevard Maurice-Duplessis (entre les arrondissements de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord). Il informe également les citoyens de son intention de proposer une politique d'encadrement de l'émondage des arbres sur le territoire de l'arrondissement et dépose un document à cet effet.

Madame la conseillère Suzanne Décarie remercie les citoyens pour leur participation massive lors des nuits des débats, où les citoyens ont pu proposer un projet à réaliser dans l'un des trois parcs à Pointe-aux-Trembles et également dans l'un des trois parcs sélectionnés de Rivière-des-Prairies. Elle invite également les citoyens à proposer des idées les 6 et 7 juin pour améliorer l'offre de service dans les parcs de l'arrondissement.

Elle fait aussi état de la présence de coyotes sur le territoire de l'arrondissement et invite les citoyens à la prudence. Elle demande de contacter info coyotes ou le 911 lorsque cela est nécessaire.

Monsieur le conseiller Richard Guay invite les citoyens à participer à Tous à vélo et Tous au spectacle qui se dérouleront le 16 juin prochain. Le départ de Tous à vélo se fera au parc Gerry Roufs et Tous au spectacle se déroulera à l'angle des boulevards Perras et Rodolphe Forget.

Il informe aussi les citoyens des différentes dates où débiteront les croisières patrimoniales musiques du monde et feux d'artifice, les croisières sur le fleuve à vélo entre Varennes-Repentigny-Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et enfin la croisière sur la Rivière-des-Prairies.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine informe les citoyens que le plan local de développement durable est en cours d'élaboration et les invite à participer au sondage en ligne sur le site Web de l'arrondissement afin de donner leur avis sur ce plan.

Elle annonce également la mise en service à partir de septembre de la ligne de Bus 81 (boulevard Saint-Jean-Baptiste) qui reliera l'arrondissement du Nord au sud. Elle mentionne que les lignes actuelles seront optimisées.

Madame la conseillère Lisa Christensen informe que la journée mondiale de l'environnement a pour thème la lutte contre l'accumulation de plastique. Elle invite les citoyens à protéger le milieu de vie exceptionnel de l'arrondissement en délaissant de plus en plus les plastiques qui sont non biodégradables. Enfin, elle informe les citoyens de l'entrée en vigueur de l'interdiction des sacs plastiques.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt de documents d'une citoyenne concernant l'élagage de l'arbre devant sa résidence.

Dépôt de documents d'un citoyen concernant le camionnage.

Dépôt de documents d'un citoyen concernant sa clôture et sa demande de dérogation mineure.

Dépôt de documents d'une citoyenne concernant un parc à chien.

Dépôt du conseiller Giovanni Rapanà concernant l'émondage systématique des arbres.

CA18 30 06 0164

OFFRIR - DIRECTION DES INFRASTRUCTURES - ARTICLE 85 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DE MONTREAL - ASSUMER LA RESPONSABILITÉ - TRAVAUX DE VOIRIE, D'ÉCLAIRAGE ET DES FEUX DE CIRCULATION - BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS - ENTRE LA 4E AVENUE ET L'AVENUE CAMILLE-TESSIER.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'offrir à la Direction des infrastructures, en vertu de l'article 85 de la Charte de la ville de Montréal, d'assumer la responsabilité des travaux de voirie de la rue Sherbrooke Est, de la 31^e Avenue à la 40^e Avenue et des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation du boulevard Maurice-Duplessis entre la 4^e Avenue et l'Avenue Camille-Tessier, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

12.01 1184281021

CA18 30 06 0165

ADOPTION - PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver le Plan local de déplacement pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

12.02 1184281020

CA18 30 06 0166

OCTROI - CONTRAT - L'ARCHEVÊQUE & RIVEST LTÉE - CONSTRUCTION D'UNE PISCINE ET D'UN CHALET DE BAIGNEURS - PARC HANS-SELYE - APPEL D'OFFRES - RP-IMM18-2622-04 - 4 SOUMISSIONNAIRES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer à l'entreprise L'archevêque & Rivest ltée plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 5 887 000 \$ taxes incluses, pour la construction d'une piscine et d'un chalet de baigneurs au parc Hans-Selye conformément à l'appel d'offres public numéro RP-IMM18-2622-04 (4 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense de 6 737 560 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'adhérer aux objectifs du Programme aquatique de Montréal - volet Mise aux normes et de s'engager à donner accès à ses installations aquatiques, aux mêmes conditions, à l'ensemble des Montréalais ainsi qu'à maintenir la vocation de l'équipement pour une période minimale de dix ans.

ADOPTÉ

20.01 1187872002

CA18 30 06 0167

OCTROI - CONTRAT - ENTRETIEN J.R. VILENEUVE INC. - LOCATION DE BALAIS ASPIRATEURS AVEC OPÉRATEURS - NETOYAGE DE RUE - APPEL D'OFFRES PUBLIC - 18-16761 (3 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer à la firme Entretien J. R. Villeneuve inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 121 027,28 \$, taxes incluses pour la Location de balais aspirateurs

avec opérateurs pour nettoyage de rue pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, conformément à l'appel d'offres public 18-16761 (3 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense de 121 027,28 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.02 1184281019

CA18 30 06 0168

RENOUVELLEMENT - UNE ANNÉE - DU 15 SEPTEMBRE 2018 AU 14 SEPTEMBRE 2019 - 2632 - 2990 QUÉBEC INC. LES EXCAVATIONS DDC - LOCATION D'UNE RÉTROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR - ACTIVITÉS - D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT - AUTORISATION D'UNE DÉPENSE.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer une prolongation d'une année supplémentaire soit du 15 septembre 2018 au 14 septembre 2019 au contrat accordé à la compagnie 2632-2990 Québec inc. - Les Excavation DDC, pour la location d'une rétrocaveuse de marque John Deere, modèle 410J, avec opérateur, pour les activités d'aqueduc et d'égout, le tout conformément au devis et cahier de charges de l'appel d'offres numéro 14-13789;

D'autoriser une dépense approximative de 206 098,21 \$, taxes incluses, pour la location d'une rétrocaveuse de marque John Deere, modèle 410J, avec opérateur, pour les activités d'aqueduc et d'égout;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier sommaire décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1173692001

CA18 30 06 0169

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE ADDITIONNELLE - CONTRAT OCTROYÉ À LA FIRME BORDURES ET TROTTOIRS R.S.F (2017) INC - POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTIONS MINEURES DE TROTTOIRS, DE BORDURES, ET CONSTRUCTION DE DALLES POUR MOBILIER URBAIN - DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-ING18-04.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'augmenter le montant du contrat octroyé à la firme Bordures et Trottoirs R.S.F (2017) inc., d'un montant de 160 000 \$ taxes incluses, pour le porter de 931 895,37 \$ taxes incluses à un montant de 1 091 895,37 \$ taxes incluses, pour des Travaux de réfections mineures de trottoirs, de bordures, et construction de dalles pour mobilier urbain sur diverses rues de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal (appel d'offres numéro RP-ING18-04);.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée entièrement par les services centraux : 100% SIVT.

ADOPTÉ

20.04 1184281010

CA18 30 06 0170

OCTROI - CONTRAT - BAU QUÉBEC LTÉE. - TRAVAUX D'ENGAZONNEMENT DE DEUX TERRAINS DE SOCCER - PARCS DOLLARD-MORIN - PARC CLAUDINE-VILLERAND - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - RP-PARC18-26 (3 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer à la firme Bau-Québec Inc., plus bas soumissionnaire conforme un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 82 517,55 \$, taxes incluses pour des travaux d'engazonnement de deux terrains de soccer aux parcs Dollard-Morin et Claudine-Vallerand, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro RP-PARC18-26 (3 soumissionnaires).

D'autoriser à cette fin une dépense de 90 769,31 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.05 1184281017

CA18 30 06 0171

AUTORISATION DE NE PAS DONNER SUITE À L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO 18-16959 (RP-PARC18-27) - ACQUISITION D'UNE STATION TOTALE ROBOTISÉE.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE ne pas donner suite à l'appel d'offres sur invitation numéro 18-16959 (RP-PARC18-27) pour l'acquisition d'une station totale robotisée.

ADOPTÉ

20.06 1184281023

CA18 30 06 0172

OCTROI - CONTRAT - TERRASSEMENT AHUNTSIC INC. - TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC GERRY-ROUFS - AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC - RP-PARC18-28 (8 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer à la firme Terrassement Ahuntsic plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 256 308,02 \$, taxes incluses pour le réaménagement du Parc Gerry-Roufs Est, conformément à l'appel d'offres public numéro RP-PARC18-28 (8 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense de 289 790,86 \$, taxes, contingences et incidences incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100% par la Ville centre.

ADOPTÉ

20.07 1184281024

CA18 30 06 0173

APPROBATION - CONVENTION ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE - CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE MONTRÉAL - ÉTUDE DE MARCHÉ - POTENTIEL ÉCONOMIQUE - IMPLANTATION D'UNE INFRASTRUCTURE HÔTELIÈRE ET DE CONGRÈS - TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la convention de contribution financière entre l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de la contribution financière ;

D'octroyer une contribution financière de 24 771 \$ pour la période se terminant le 30 septembre 2018, et ce pour la réalisation d'une étude de préféabilité portant sur le potentiel d'implantation d'un hôtel et d'un centre de congrès privé sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.08 1176239006

CA18 30 06 0174

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME LES PETITS SOLEILS - RÉALISATION D'UN CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉ - CLIENTÈLE DE 6 À 17 ANS - AVEC DÉFICIENCE INTELLECTUELLE - PÉRIODE ESTIVALE 2018. APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION. PRÊT À L'ORGANISME - GRATUITEMENT - LOCAUX - CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-MARIA-GORETTI - PENDANT 8 SEMAINES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier de 20 800 \$ à l'organisme Les Petits Soleils de la Pointe-de-l'Île afin de réaliser un camp de jour spécialisé durant la saison estivale 2018, pour la clientèle 6-17 ans vivant avec une déficience intellectuelle.

D'approuver un projet de convention entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

De prêter à l'organisme, à titre gratuits, des locaux au Centre communautaire Sainte-Maria-Goretti, pour une durée de 8 semaines pour un total de 320 heures.

ADOPTÉ

20.09 1183163001

CA18 30 06 0175

APPROBATION - CONVENTION - ORGANISME LES ARTISTES POINT'ARTS - TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - DANS LE CADRE DU PROGRAMME CULTURE, BIBLIOTHÈQUES ET PATRIMOINE - SOUTIEN IMMOBILIER - ACTIVITÉS DE L'ORGANISME - MAISON BEAUDRY.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer un soutien financier de 4 725.00\$ à l'organisme Les Artistes Point'Arts afin de réaliser un plan d'action dans le cadre du programme culture, bibliothèques et patrimoine pour la période du 6 juin au 31 décembre 2018;

D'approuver la convention avec l'organisme Les Artistes Point'Arts, se terminant le 31 décembre 2018;

D'accorder un soutien immobilier pour la tenue des activités de l'organisme à la Maison Antoine-Beaudry.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.10 1183704001

20.11 VACANT

20.12 VACANT

CA18 30 06 0176

RATIFIER -OCTROI - SUBVENTION NON RÉCURRENTE - SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE - GRATUITÉ DE PRÊT DE MATÉRIEL - ORGANISATION DU «GRAND ÉVÉNEMENT POPULAIRE» DU 19 MAI 2018.

RATIFIER - OCTROI - SUBVENTION NON RÉCURRENTE - PROMOTEUR FUN TRAINING - GRATUITÉ DE PRÊT DE MATÉRIEL - ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT «DÉFI CHALLENGE 800» DU 20 MAI 2018.

RATIFIER - OCTROI - SUBVENTION NON RÉCURRENTE - FONDATION DES GENS D'AFFAIRES ET DES INDUSTRIES DE LA PÎ - GRATUITÉ DE PRÊT DE MATÉRIEL - ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT «SOUPER HOMARD» DU 26 MAI 2018.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

Ratifier l'octroi d'une subvention à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, sous la forme de gratuité pour l'organisation de l'événement «Le Grand événement populaire des Patriotes», le montant étant appliqué en réduction du tarif régulier de prêt d'équipement, à la Place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles le 19 mai 2018 de 10 h 30 à 18 h.

Ratifier l'octroi d'une subvention au promoteur Fun Training - Réjean Fournier, sous la forme de gratuité pour l'organisation de l'événement «Défi Challenge 800», au parc Don Bosco et sur rues, le 20 mai 2018 de 12 h à 14 h30, le montant étant appliqué en réduction du tarif régulier de prêt d'équipement.

Ratifier l'octroi d'une subvention à la Fondation des gens d'affaires et des industries de la PÎ, sous la forme de gratuité pour l'organisation de l'événement «Souper Homard», le Samedi 26 mai 2018 de 15h à 23h, à l'École secondaire de Pointe-aux-Trembles, le montant étant appliqué en réduction du tarif régulier de prêt d'équipement.

ADOPTÉ

20.13 1182971004

CA18 30 06 0177

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - SÉANCE DU 6 AVRIL 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 6 avril 2018.

ADOPTÉ

30.01

CA18 30 06 0178

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS - DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - MARS 2018. RESSOURCES FINANCIÈRES - 24 MARS AU 27 AVRIL 2018; DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS - AVRIL 2018. DÉPÔT DE LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - AVRIL 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois d'avril 2018 et en matière de ressources financières pour la période du 24 mars au 27 avril 2018.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois d'avril 2018 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois d'avril 2018.

ADOPTÉ

30.02 1184230007

CA18 30 06 0179

DÉPÔT - RÉSULTATS FINANCIERS - 31 DÉCEMBRE 2017 - POLITIQUE D'ATTRIBUTION - D'UTILISATION ET DE REFOULEMENT DES SURPLUS DÉGAGÉS - EXERCICE FINANCIER 2017 - AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION DE L'ARRONDISSEMENT - AUTORISATION DES VIREMENTS DE CRÉDITS.

CONSIDÉRANT QUE l'adoption par le conseil municipal le 24 avril 2018, d'une politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2017 de la Ville de Montréal;

Les surplus de gestion de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles totalisent 3 348 600 \$ pour l'exercice financier 2017;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver l'affectation d'une somme de 472 300 \$ à la réserve dédiée à la stabilisation du coût du déneigement.

D'approuver l'affectation d'une somme de 900 000 \$ pour divers besoins de l'arrondissement soit :

500 000 \$ alloué pour les travaux non capitalisables dans les installations et infrastructures de l'arrondissement;

50 000 \$ dédié à l'acquisition d'équipements électroniques, de communication et informatiques non capitalisables;

50 000 \$ à l'octroi d'un contrat de consultation en prévention;

100 000 \$ pour la mise en place et la gestion des comités impliquant la participation des citoyens de l'arrondissement;

200 000 \$ pour l'embellissement d'artères et rues de l'arrondissement;

D'approuver l'affectation de 1 976 300 \$ aux surplus libres de l'arrondissement, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion de 2017;

De prévoir l'utilisation de ces réserves conformément aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en vigueur;

De procéder à la ventilation des surplus de 2017, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel et autoriser les virements de crédits à cet effet.

ADOPTÉ

30.03 1182468003

CA18 30 06 0180

RAPPORT DE LA MAIRESSE - FAIT SAILLANTS - RÉSULTATS FINANCIERS 2017 - ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De prendre acte du rapport de la mairesse sur les faits saillants des résultats financiers 2017 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

De procéder à la publication de ce document dans les hebdomadaires locaux, plutôt qu'à le distribuer de porte à porte chez les citoyens.

ADOPTÉ

30.04 1182468004

CA18 30 06 0181

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRES ET COMMANDITE - DIVERS ORGANISMES - ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS.
AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE SOMME AU CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS.**

À la demande des élus du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

Octroi d'une contribution financière non récurrente totalisant de 1810 \$ aux organismes suivants :

300 \$ à L'alternative - centre de jour en santé mentale pour les 20 ans du centre;

500 \$ à la société ressources loisirs de Pointe-aux-Trembles pour et au nom du club aquatique de la Pointe-de-l'île (CAPI) pour couvrir les frais lors de la remise des bourses;

200 \$ au Club optimiste RDP - Montréal-Colombo #50162 Pour le tournoi de Golf que le Club Optimiste organise qui aura lieu le dimanche 15 juillet 2018;

660 \$ à la Société canadienne du cancer (Relais pour la vie) pour le rassemblement du 10e anniversaire «Le Relais pour la vie»;

150 \$ à la Fondation Lola pour couvrir les frais lors de la remise des bourses (Les élus veulent verser \$ 150 additionnels à la Fondation Lola pour couvrir les frais lors de la remise des bourses. Voir le sommaire décisionnel 1184860014 pour des détails sur la Fondation Lola et les bourses offertes par les élus.

Autorisation du paiement à l'organisme suivant :

459,90 \$ au Congrès National des Italo-canadiens - Semaine italienne pour diverses activités lors de la 25e édition de la semaine italienne de Montréal et pour l'encart du conseil d'arrondissement à paraître dans le programme distribué lors de la semaine italienne,

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1187960001

CA18 30 06 0182

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉOLUTION PP-118 - 15949, RUE SHERBROOKE EST.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-118 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'usage «entrepôt domestique» pour un bâtiment commercial sis au 15 949, rue Sherbrooke Est, sur le lot portant le numéro 4 509 062 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, district de La Pointe-aux-Prairies et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 26 juin 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.01 1186425003

CA18 30 06 0183

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÉOLUTION NUMÉRO PP-116

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 17 mai 2018 relativement au premier projet de la résolution PP-116 intitulée : « Projet particulier visant à permettre les usages « Centre d'activité physique » et « Bar et débit de boisson » comme usage complémentaire à l'usage « Centre d'activité physique » pour un bâtiment commercial et industriel sis aux 9055-9075, boulevard Henri-Bourassa Est», sur les lots 1 075 226 et 1 250 919 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Rivière-des-Prairies.

ADOPTÉ

40.02 1186425002

CA18 30 06 0184

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PP-117

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 17 mai 2018 relativement au premier projet de la résolution PP-117 intitulée : « Projet particulier visant à permettre la construction d'un bâtiment commercial au 12310, rue Sherbrooke est, sur le lot portant le numéro 1 261 997 – District de Pointe-aux-Trembles».

ADOPTÉ

40.03 1183469006

CA18 30 06 0185

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-116 - 9055-9075, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-116 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'usage « Centre d'activités physiques » et l'usage « Bar et débit de boisson » comme usage complémentaire à l'usage « Centre d'activités physiques » pour un bâtiment commercial et industriel sis aux 9055-9075, boulevard Henri-Bourassa Est, sur les lots 1 075 226 et 1 250 919 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal».

ADOPTÉ

40.04 1186425002

CA18 30 06 0186

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-117 - 12310, RUE SHERBROOKE EST.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-117 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction d'un bâtiment commercial projeté au 12310, rue Sherbrooke Est, sur le lot 1 261 997 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles».

ADOPTÉ

40.05 1183469006

CA18 30 06 0187

ADOPTION - RÉOLUTION - PP-115

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT QUE le requérant demande l'agrandissement et l'occupation d'un bâtiment situé au 13500, boulevard Métropolitain Est aux fins de l'usage principal « véhicules routiers neufs (vente/location) » et des usages complémentaires « véhicules routiers usagés (vente/location) », « véhicules routiers (réparation/entretien) et « pièces, accessoires véhicules routiers » et l'aménagement du terrain sur le lot projeté portant le numéro 6 220 217;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 3 avril 2018 et la tenue d'une assemblée publique de consultation tenue le 19 avril 2018; ainsi que l'adoption du second projet le 1er mai 2018;

CONSIDÉRANT QU'aucune signature pour une demande d'approbation référendaire n'a été reçue à l'arrondissement de la part des personnes intéressées à ce projet particulier.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter la résolution numéro PP-115 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'agrandissement et l'occupation d'un bâtiment situé au 13500, boulevard Métropolitain Est aux fins de l'usage principal « véhicules routiers neufs (vente/location) » et des usages complémentaires « véhicules routiers usagés (vente/location) », « véhicules routiers (réparation/entretien) et « pièces, accessoires véhicules routiers » ainsi que l'aménagement du terrain sur le lot projeté portant le numéro 6 220 217, circonscription foncière de Montréal, relativement à la demande d'autorisation de projet particulier numéro 3001402367 - District de Pointe-aux-Trembles».

ADOPTÉ

40.06 1180565002

CA18 30 06 0188

DEMANDE - DÉROGATION MINEURE - 12318, BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018, il est recommandé :

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant au paragraphe 4 de l'article 9 du Règlement sur le lotissement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RCA09-L01), relatif à la superficie minimale de deux lots prévus sur un terrain situé au 12318, boul. Saint-Jean-Baptiste - District de La Pointe-aux-Prairies.

Le tout, tel qu'illustré sur le plan cadastral parcellaire préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Sébastien Alarie, en date du 11 avril 2018, minute 2347.

- Permettre que les lots projetés 6 231 868 et 6 231 869 soient d'une superficie minimale de 358,8 m², au lieu de 465,3 m² (paragraphe 4 de l'article 9 du Règlement sur le lotissement (RCA09-L01)).

ADOPTÉ

40.07 1185270003

40.08 VACANT

40.09 REPORTÉ

CA18 30 06 0189

MODIFICATION - RÉOLUTION - CA12 30 12 0455 - PIIA - 10575, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018, il est recommandé :

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 96 et 103.2 des sections 13 et 13.1 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01);

D'approuver la demande visant à modifier la résolution CA12 30 12 0455 adoptée par le conseil d'arrondissement le 4 décembre 2012, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009), quant au plan relatif à l'aménagement de la partie avant du terrain prévu à la résolution numéro PP-77 pour le site situé au 10575, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot 5 101 804 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de La Pointe-aux-Prairies;

Le tout, tel que présenté sur le *Plan préliminaire d'implantation de la troisième balance* préparé par la firme BC2, soumis et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 19 avril 2018, de même que sur le plan de signalisation préparé par l'*Entreprise de Signalisation*

Sedge, soumis et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 3 mai 2018;

Le tout, aux fins d'émission du permis de transformation portant le numéro de demande 3001417369.

ADOPTÉ

40.10 1183469008

CA18 30 06 0190

APPROBATION - PIIA - 7780, BOULEVARD GOUIN EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018, il est recommandé :

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 de Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RCA09-11009), de même qu'à l'article 90 de la section 12 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), les plans relatifs à l'implantation, à l'apparence du bâtiment et à l'aménagement du terrain dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment résidentiel isolé de 18 logements autorisé par la résolution sur les projets particuliers numéro PP-105, projeté au 7780, boulevard Gouin Est, sur le lot 1 276 438 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

L'apparence du bâtiment et l'aménagement du terrain sont illustrés sur les plans et perspectives déposées et estampillées par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 23 avril 2018.

Les matériaux et les couleurs retenus sont :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Couleur / Modèle
Pierre	Façade	Permacon	Gris Calcaire / Cardiff Lisse
Brique	Façade	Permacon	Rockland Noir / Melville
Brique	Façade	Permacon	Beige Cameo / Melville
Bois d'ingénierie	Façade	Canoxel	Barista / Ced'R-Vue
Aluminium	Solins, fascias et soffites Cadrages des portes et fenêtres	Gentek	Noir
Membrane élastomère	Toit	Owens Corning	Blanc

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux de qualité supérieure et des couleurs équivalents peuvent être utilisés.

L'implantation est illustrée sur le *plan projet d'implantation et plan topographique* préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Éric Deschamps, en date du 2 mai 2018, minute 12444.

Le tout, relativement à la demande de permis de construction portant le numéro 3001414241.

ADOPTÉ

40.11 1183469009

CA18 30 06 0191

APPROBATION - PIIA - 13200, RUE SHERBROOKE EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 172 de la section 25 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), du projet visant l'approbation des plans relatifs à l'affichage pour le bâtiment commercial situé au 13200, rue Sherbrooke Est, sur le lot 1 504 843, circonscription de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles;

D'approuver l'apparence de l'affichage tel que présenté sur le plan d'implantation et les plans d'élévations déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 2 et 7 mai 2018.

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis d'affichage numéro 3001417240.

ADOPTÉ

40.12 1180565004

CA18 30 06 0192

APPROBATION - PIIA - 11348 À 11354, BOULEVARD ARMAND-BOMBARDIER.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article à l'article 130 de la section 18 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé); du projet visant l'approbation des plans relatifs à l'affichage pour un local situé au 11352, boulevard Armand-Bombardier dans un bâtiment industriel situé aux 11348 à 11354, boulevard Armand-Bombardier, sur le lot 1 504 843, circonscription de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

D'approuver l'apparence de l'affichage tel que présenté sur le plan déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 13 avril 2018.

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis d'affichage numéro 3001415995.

ADOPTÉ

40.13 1180565005

CA18 30 06 0193

APPROBATION - PIIA - 8277, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article à l'article 130 de la section 18 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé); du projet visant l'approbation des plans relatifs à l'affichage pour le bâtiment industriel situé au 8277, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot portant le numéro 1 279 383, circonscription de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

D'approuver l'apparence de l'affichage tel que présenté sur le plan déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 27 avril 2018.

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis d'affichage numéro 3001419083.

ADOPTÉ

40.14 1180565006

CA18 30 06 0194

APPROBATION - PIIA - 7077, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

DE donner suite à la procédure d'approbation dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article à l'article 130 de la section 18 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé); du projet visant l'approbation des plans relatifs à l'affichage pour le bâtiment industriel situé au 7077, boulevard Henri-Bourassa Est, sur les lots portant les numéros 1 007 205 et 1 005 868 circonscription de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

D'approuver l'apparence de l'affichage tel que présenté sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 12 avril 2018.

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis d'affichage numéro 3001414754.

ADOPTÉ

40.15 1180565007

CA18 30 06 0195

APPROBATION - PIIA - 16275, RUE SHERBROOKE EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 mai 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE donner suite à la demande d'approbation dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article à l'article 172 de la section 25 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), du projet visant l'approbation des plans relatifs à l'affichage pour le bâtiment commercial

situé au 16275, rue Sherbrooke Est, sur le lot 1 875 593, circonscription de Montréal, dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

D'approuver l'apparence de l'affichage tel que présenté sur le plan d'implantation et les plans d'élévations déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 24 avril 2018, 3 et 7 mai 2018.

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, aux fins d'émission des demandes de permis d'affichage numéro 3001415671 et 3001414720.

ADOPTÉ

40.16 1180565008

CA18 30 06 0196

ÉDICTION - ORDONNANCE - OCA18- (RCA09-Z01)-003 - AUTORISANT L’AFFICHAGE DE PANNEAUX PUBLICITAIRES - CERTAINS SITES DE L’ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA18-(RCA09-Z01)-003 vertu du règlement RCA09-Z01, article 315, afin d'autoriser exceptionnellement l'affichage des enseignes et des panneaux publicitaires, incluant à des fins publiques, culturelles, touristiques et sociocommunautaires, sur les sites et les périodes identifiés dans le tableau joint en annexe à l'ordonnance.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

40.17 1181528001

CA18 30 06 0197

ÉDICTION - ORDONNANCE - EXEMPTIONS - STATIONNEMENT - 7510, BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS

En vertu d'une demande visant la construction d'un bâtiment situé au 7510, boulevard Maurice-Duplessis, sur le lot projeté 1 058 842, dans le district de Rivière-des-Prairies et suite à la demande du requérant de contribuer au fonds de compensation en matière de stationnement afin de ne pas avoir à fournir le nombre total de cases de stationnement qui lui est exigé

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter une ordonnance en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984 modifié), exemptant la propriété située au 7510, boulevard Maurice-Duplessis, sur le lot projeté 1 058 842, afin de permettre que seulement 3 cases de stationnement soient fournies au lieu de 8 cases, tel qu'exigé par le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01), relativement à la demande de permis de construction numéro 3001111592 – District de Rivière-des-Prairies.

De prendre acte de son engagement à verser 4 000 \$ au fonds de compensation pour le stationnement.

ADOPTÉ

40.18 1186425004

CA18 30 06 0198

ÉDICTION - ORDONNANCE - STATIONNEMENT ET CIRCULATION - ÉTABLISSEMENT LA MISE À SENS UNIQUE - TROIS RONDS-POINTS - AVENUE DU FIEF-CARION.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de circulation

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA18-(C-4.1)-006, la mise à sens unique de la circulation dans le sens anti-horaire, pour les trois ronds-points de l'avenue du Fief-Carion.

ADOPTÉ

40.19 1180040001

CA18 30 06 0199

DEMANDE - COMITÉ EXÉCUTIF - ORDONNANCE - CONTRÔLE DES ANIMAUX - AUTORISANT LA GARDE D'ANIMAUX DE FERME SUR LE TERRITOIRE D'ARRONDISSEMENT - ÉVÉNEMENTS PUBLICS - ANNÉE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE demander au comité exécutif d'édicter une ordonnance, en vertu de l'article 54 du Règlement sur le contrôle des animaux (16-060), afin d'autoriser la garde temporaire d'animaux de ferme sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dans le cadre d'événements publics.

ADOPTÉ

40.20 1182971003

CA18 30 06 0200

APPROBATION - PROGRAMMATION AMENDÉE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS - ARRONDISSEMENT - ANNÉE 2018 - ÉDICTION DES ORDONNANCES ET AUTORISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation amendée des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2018.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA18-(C-4.1)-004B** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel que modifié, article 20), l'ordonnance numéro **OCA18-(B-3)-001B** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation

des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA18-(P-1)-001B** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article 315), l'ordonnance numéro **OCA18-(RCA09-Z01)-002B** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les calèches (17-079, article 55), l'ordonnance numéro **OCA18- (17-079)-001B** jointe à la présente, permettant la circulation de calèches, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA18-(P-3)-001B** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation d'un parc en dehors des heures d'ouverture, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018», dont le tableau est en pièce jointe.

D'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis "Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public".

ADOPTÉ

40.21 1182971001

CA18 30 06 0201

TITULARISATION - EMPLOYÉ AUXILIAIRE COL BLEU - MATRICULE 100039516 - REMPLACEMENT D'UN EMPLOYÉ TITULAIRE.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation d'un employé auxiliaire col bleu, matricule 100039516, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement d'un employé titulaire de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.01 1182700007

CA18 30 06 0202

AUTORISATION - AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION - EMBAUCHE - 4 EMPLOYÉS COLS BLEUS - BRIGADE PROPRETÉ - AUTORISER VIREMENT DE CRÉDIT.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser une affectation des surplus de gestion pour un montant de 32 000 \$ pour l'embauche de 4 employés cols bleus affectés à la brigade propreté rétroactivement au 19 mai 2018 afin d'assumer le maintien d'une brigade de propreté et approuver les virements de crédits à cette fin.

ADOPTÉ

50.02 1182700006

CA18 30 06 0203

DÉSIGNATION - MAIRE SUPPLÉANT - PÉRIODE DÉBUTANT LE 6 JUIN 2018 - ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De désigner _Madame Suzanne Décarie conseillère de la ville, maire suppléant d'arrondissement, pour la période débutant le 6 juin 2018 et ce, pour une période de 1 an, soit jusqu'au conseil d'arrondissement du mois de juin 2019..

ADOPTÉ

51.01 1187933001

CA18 30 06 0204

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 21

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juillet 2018

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement